



Évreux, le 25 octobre 2017

Installation du « comité local abattoirs » de l'Eure

Le préfet de l'Eure, Thierry Coudert, a installé le comité local abattoir départemental de l'Eure, mercredi 25 octobre 2017. Animé par la direction départementale de la protection des populations (services vétérinaires), ce comité a rassemblé des représentants des filières viandes d'animaux de boucherie et de volailles (abattoirs et éleveurs), des représentants de la société civile (consommateurs et association de protection animale), des institutionnels ainsi que des élus locaux.

Sa création répond à une instruction de la direction générale de l'alimentation et concrétise au niveau départemental une des propositions du rapport du 12 octobre 2016 de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions d'abattage.

L'objectif du comité local abattoir est de favoriser les échanges d'informations entre les acteurs de la filière d'abattage et les différentes parties intéressées au plan local, tout en améliorant la transparence sur le fonctionnement des abattoirs.

La première réunion a permis de rappeler l'organisation des contrôles des services de l'État dans les abattoirs et la réglementation applicable tant en matière de sécurité sanitaire des aliments que de protection animale. Les spécificités des structures d'abattage du département ont été présentées ainsi que les différentes formes d'abattage : conventionnelle et rituelle. Cette réunion a également permis de confirmer le professionnalisme d'acteurs de la filière qui recherchent l'excellence notamment en matière de bien-être animal, de la naissance à l'abattage.

CONTACT PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : pref-communication@eure.gouv.fr